

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Nombre de Membres	
En exercice :	21
Présents au Conseil :	18
Ayant pris part au vote :	20
Ayant donné procuration :	2

Date de la convocation
01/12/2025

**Séance du 6 décembre 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq et le six décembre à dix heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

*Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Fabien Oléron, Norbert Péicot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.*  
*Procuration : Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Christophe Michel à Guillaume Bouhin.*

*Absente : Aline Louvrier*

*Secrétaire de séance : Aline Carrière.*

*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2025-12-086**

**OBJET : Engagement « Label Bas Carbone » avec l'O.N.F.**

Le Maire explique que l'Office National des Forêts (ONF) a transmis une estimation de travaux de sylviculture avec la possibilité de récupérer une partie des dépenses via le dispositif « Label Bas Carbone » et que, parallèlement, l'entreprise Naudet a communiqué un devis pour une prestation comparable.

Le Maire consulte les membres du Conseil Municipal afin de pouvoir engager des négociations nécessaires avec les intervenants et ainsi retenir la solution la plus avantageuse pour la commune.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **avec 19 voix pour, 1 voix contre :**

- Autorisent le Maire à engager les négociations nécessaires avec les intervenants en demandant des nouveaux devis conformes ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

